RCS : CARCASSONNE
Code greffe : 1101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CARCASSONNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 00154
Numéro SIREN : 337 797 211
Nom ou dénomination : LIMOUX DISTRIBUTION

Ce dépôt a été enregistré le 26/08/2021 sous le numéro de dépôt 2599

BILAN SIMPLIFIÉ

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Présenté en Euros

Edité le 25/08/2021

ACTIF

	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Fonds commercial	645 859		645 859	2,00	645 859	1,89
Autres immobilisations incorporelles	96 797	94 506	2 291	0,01	4 812	0,01
Immobilisations corporelles	33 271 453	18 480 939	14 790 514	45,71	15 958 660	46,74
Immobilisations financières	5 427 759		5 427 759	16,77	5 310 236	15,55
ACTIF IMMOBILISÉ	***39 441 868***	***18 575 445***	***20 866 423***	64,49	***21 919 567***	64,20
Matières premières, approv., en cours de production	25 917		25 917	0,08	26 093	0,08
Marchandises	4 387 011	246 619	4 140 391	12,80	4 142 376	12,13
Avances et acomptes versés sur commandes	55 768		55 768	0,17	30 396	0,09
Clients et comptes rattachés	914 470	227	914 243	2,83	936 894	2,74
Autres créances	2 226 648		2 226 648	6,88	1 877 289	5,50
Valeurs mobilières de placement	400 000		400 000	1,24	1 200 000	3,51
Banques, C.C.P., et autres disponibilités	3 519 901		3 519 901	10,88	3 748 574	10,98
Caisse	121 623		121 623	0,38	163 349	0,48
Charges constatées d'avance	86 647		86 647	0,27	97 013	0,28
ACTIF CIRCULANT	***11 737 985***	***246 847***	***11 491 138***	35,51	***12 221 984***	35,80
TOTAL GÉNÉRAL ACTIF	**51 179 853**	**18 822 291**	**32 357 562**	100,00	**34 141 551**	100,00

PASSIF

	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	
Capital social ou individuel (dont versé : 111 500)	**111 500**	0,34	**111 500**	0,33
Réserve légale	11 500	0,04	10 000	0,03
Autres réserves	11 017 649	34,05	10 336 081	30,27
Résultat de l'exercice	**2 296 673**	7,10	**1 983 068**	5,81
Provisions réglementées	54 149	0,17	60 107	0,18
CAPITAUX PROPRES	***13 491 471***	41,69	***12 500 756***	36,61
Provisions pour risques et charges	126 864	0,39	126 864	0,37
Emprunts et dettes assimilées	8 747 887	27,04	10 742 670	31,47
Fournisseurs et comptes rattachés	5 713 442	17,66	5 905 847	17,30
Autres dettes	4 277 898	13,22	4 865 414	14,25
DETTES	***18 739 226***	57,91	***21 513 931***	63,01
TOTAL GÉNÉRAL PASSIF	***32 357 562***	100,00	***34 141 551***	100,00

A Limoux le 25/8/2021

Certifié conforme à l'original

SARL CABINET CBM & ASSOCIES

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020 Présenté en Euros Edité le 25/08/2021

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%	
	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises		**50 902 974**	75,20	**42 696 405**	64,48	**8 206 569**	19,22
Production vendue biens		**15 661 070**	23,14	**22 395 021**	33,82	**-6 733 951**	-30,06
Production vendue services		**1 127 496**	1,67	**1 122 640**	1,70	**4 856**	0,43
Chiffres d'Affaires Nets		***67 691 540***	100,00	***66 214 067***	100,00	***1 477 473***	2,23
Autres produits		843 427	1,25	946 030	1,43	-102 603	-10,84
Total des produits d'exploitation hors T.V.A.		***68 534 967***	101,25	***67 160 097***	101,43	***1 374 870***	2,05
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		49 877 442	73,68	49 396 349	74,60	481 093	0,97
Variation de stock (marchandises)		-22 290	-0,02	-80 846	-0,11	58 556	72,43
Achats de matières premières et autres approvisionnements		182 946	0,27	217 037	0,33	-34 091	-15,70
Autres achats et charges externes		5 045 908	7,45	4 796 425	7,24	249 483	5,20
Impôts, taxes et versements assimilés		1 001 533	1,48	879 745	1,33	121 788	13,84
Rémunérations du personnel		4 991 189	7,37	4 901 625	7,40	89 564	1,83
Charges sociales		1 647 010	2,43	1 505 629	2,27	141 381	9,39
Dotations aux amortissements		1 588 708	2,35	1 632 108	2,46	-43 400	-2,65
Dotations aux provisions		249 465	0,37	229 191	0,35	20 274	8,85
Autres charges		12 115	0,02	21 968	0,03	-9 853	-44,84
Total des charges d'exploitation		***64 574 024***	95,39	***63 499 233***	95,90	***1 074 791***	1,69
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		***3 960 943***	5,85	***3 660 863***	5,53	***300 080***	8,20
Produits financiers		132 792	0,20	155 270	0,23	-22 478	-14,47
Produits exceptionnels		16 526	0,02	64 065	0,10	-47 539	-74,19
Charges financières		182 628	0,27	253 774	0,38	-71 146	-28,03
Charges exceptionnelles				63 971	0,10	-63 971	-100,00
RÉSULTAT AVANT PARTICIPATION ET IS		***3 927 632***	5,80	***3 562 453***	5,38	***365 179***	10,25
Participation des salariés		833 366	1,23	798 002	1,21	35 364	4,43
Impôts sur les bénéfices		797 593	1,18	781 384	1,18	16 209	2,07
Total des Produits		***68 684 285***	101,47	***67 379 431***	101,76	***1 304 854***	1,94
Total des Charges		***66 387 612***	98,07	***65 396 363***	98,77	***991 249***	1,52
RÉSULTAT NET		***2 296 673*** *Bénéfice*	3,39	***1 983 068*** *Bénéfice*	2,99	***313 605***	15,81

Annexes

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2020 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2019 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 32 357 561,51 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 2 296 672,91 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

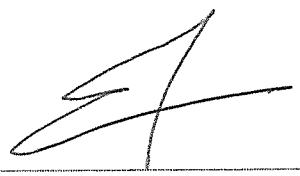
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
- Stocks des autres approvisionnements : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.



NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Fonds commercial (hors droit au bail) = 645 859

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté				%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport	645 859		645 859	%
TOTAL	*645 859*		*645 859*	

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 39 441 868

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	762 146	1 907	21 400	742 656
Immobilisations corporelles	33 063 847	416 132	208 525	33 271 453
Immobilisations financières	5 310 236	126 027	8 504	5 427 759
TOTAL	*39 136 229*	*544 065*	*238 429*	*39 441 868*

Amortissements et provisions d'actif = 18 575 445

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	111 475	4 430	21 400	94 506
Immobilisations corporelles	17 105 187	1 584 277	208 525	18 480 939
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	*17 216 662*	*1 588 707*	*229 925*	*18 575 445*

Etat des créances = 3 774 817

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	547 051		547 051
Actif circulant & charges d'avance	3 227 765	3 227 765	
TOTAL	*3 774 817*	*3 227 765*	*547 051*

Provisions pour dépréciation = 246 847

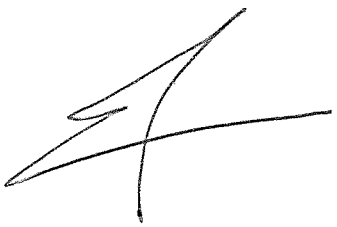
Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours	222 169	222 169	246 619		246 619
Comptes de tiers	1 522	1 522	227		227
Comptes financiers					
TOTAL	*223 691*	*223 691*	*246 846*		*246 847*

Produits à recevoir par postes du bilan = 1 211 871

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	483 754
Autres créances	717 114
Disponibilités	11 003
TOTAL	***1 211 871***

Charges constatées d'avance = 86 647

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.



Annexes (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 111 500

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	1115	100,00	111 500
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	***1115***	***100,00***	***111 500***

Provisions = 126 864

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réalementées					
Provisions pour risques	126 864				126 864
TOTAL	***126 864***				***126 864***

Etat des dettes = 18 739 226

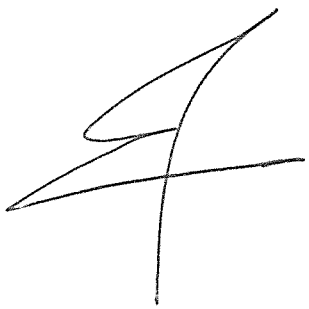
Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	8 698 077	1 919 524	6 089 409	689 144
Dettes financières diverses	1 605 898	1 605 898		
Fournisseurs	5 713 442	5 713 442		
Dettes fiscales & sociales	2 493 991	2 493 991		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	227 819	227 819		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	***18 739 226***	***11 960 673***	***6 089 409***	***689 144***

Dettes représentées par des effets de commerce = 414 888

Origine des effets de commerce	Montant
Dettes financières	
Fournisseurs et assimilés	414 888
Autres dettes	
TOTAL	***414 888***

Charges à payer par postes du bilan = 2 345 130

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	10 795
Emp.& dettes financières div.	19 778
Fournisseurs	315 987
Dettes fiscales & sociales	1 976 115
Autres dettes	22 455
TOTAL	***2 345 130***



Informations complémentaires sur le bilan passif

Etat des garanties et des hypothèques au 31/12/2020

. Donné au profit de la société **C2M EXPANSION** : 174 252.68 euros (extinction de l'engagement le 31/12/2021) au profit De BPI, caution donnée par notre société = 354 000 euros

. Donné au profit de la société **SALAGOUDIS** sur un financement global de 2 185 0000 euros au titre de l'acquisition de l'ensemble immobilier, 218 500 EUROS (64 échéances trimestrielles) extinction de l'engagement le 31/03/2031 au profit du CREDIT AGRICOLE

. Donné au profit de la société **SALAGOUDIS** sur un financement global de 412 086 euros au titre de l'acquisition de l'ensemble immobilier, 43 000 EUROS (40 échéances trimestrielles) extinction de l'engagement le 30/11/2026 au profit du CREDIT AGRICOLE

. Donné au profit de la société **SALAGOUDIS** sur un financement global de 8 252 500 euros au titre de l'acquisition de l'ensemble immobilier :

- 425 250 EUROS (16 ans) au profit du CREDIT AGRICOLE MIDI PYRENEES
- 400 000 EUROS (15 ans) au profit du CREDIT AGRICOLE LANGUEDOC

. Donné au profit de la société **SALAGOUDIS** sur un financement global de 500 0000 euros au titre du financement des agencements de matériels et de travaux :

- 50 000 EUROS (7 ans- extinction 31/05/2025) au profit du CREDIT AGRICOLE LANGUEDOC

. Donné au profit de la société **SALAGOUDIS** sur un financement global de 500 0000 euros au titre du financement de l'agencement du matériel :

- 25 000 EUROS (144 échéances mensuelles- extinction 31/05/2025) au profit du CREDIT AGRICOLE LANGUEDOC
- 25 000 EUROS (11 ans-extinction 31/03/2029) au profit du CREDIT AGRICOLE MIDI PYRENEES

. Donné au profit de la société **SALAGOUDIS** sur un financement global de 250 0000 euros au titre du financement de l'achat de TITRES SOCIETE NEW ENERGIE 34 :

- 25 000 EUROS (extinction 31/03/2029) au profit du CREDIT AGRICOLE MIDI PYRENEES

. Donné au profit de la société **SAS NIMES JC GOTTI** sur un financement global de 10 398 000 euros au titre du financement de l'achat de 51% des actions de la société SAS NEMODIS :

- 288 303.20 EUROS au profit de BPI - extinction 29/02/2032
- 289 640 au profit du CREDIT AGRICOLE - extinction 31/03/2032
- 412 300 au profit du CREDIT AGRICOLE - extinction 28/02/2035
- 585 000 au profit de CELR - extinction 05/04/2032
- 388 740000 au profit de CELR - extinction 10/03/2035



Annexes (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 67 691 540

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	51 289 576	75,77 %
Ventes de produits résiduels	15 661 070	23,14 %
Prestations de services	394 872	0,58 %
Produits des activités annexes	732 623	1,08 %
Rabais, remises & ristournes accord	-386 602	-0,57 %
TOTAL	*67 691 540*	*100.00 %*

Autres informations relatives au compte de résultat

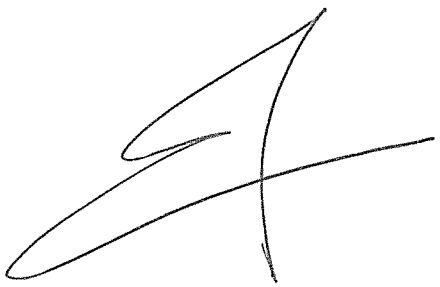
Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Crise Sanitaire COVID 19

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cette situation a eu des impacts sur notre activité depuis le 1er janvier 2020, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation. La situation est extrêmement évolutive et volatile.

Il est difficile, à ce stade, d'en estimer les impacts financiers sur notre activité.



Annexes (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 1 211 871

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés		Montant
Factures a etablir frais generaux	(418150000)	326 532
Client provision etats socamil	(418170000)	35 120
Client provision socamil	(418190000)	122 102
TOTAL		*483 754*

Produits à recevoir sur autres créances		Montant
Fournis.rrr a obteni	(409800000)	43 993
Rrro a recevoir estimees	(409801000)	579 863
Avoirs a recevoir marchandises	(409810000)	91 860
Avoirs a recevoir frais generaux	(409850000)	1 398
TOTAL		*717 114*

Produits à recevoir sur disponibilités		Montant
Interets courus a recevoir	(518800000)	11 003
TOTAL		*11 003*

Charges constatées d'avance = 86 647

Charges constatées d'avance		Montant
C.c.a frais generaux	(486200000)	86 647
TOTAL		*86 647*

Charges à payer = 2 345 130

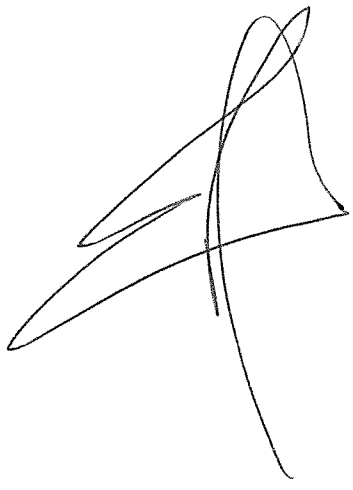
Emprunts & dettes auprès des étab. De crédit		Montant
Int.courus/emprunt e	(168840000)	10 795
TOTAL		*10 795*

Emprunts & dettes financières diverses		Montant
Associes interets co	(455800000)	19 778
TOTAL		*19 778*

Dettes fournisseurs et comptes rattachés		Montant
Fournis.fact.non par	(408100000)	28 652
Fournisseurs f.n.p frais generaux	(408150000)	287 335
TOTAL		*315 987*

Dettes fiscales et sociales	Montant
Conges a payer(428200000)	408 120
Part sal 2015(428400000)	347 632
Int 2015(428500000)	485 733
Autres charg.pers.a(428600000)	175 665
Org.soc. ch/conges a(438200000)	115 363
Org.soc. charges a p(438600000)	146 603
Etat autres ch. a pa(448600000)	265 312
Etat charges a payer fpc (448610000)	4 887
Etat charges a payer taxe apprent (448620000)	4 894
Etat charges a payer part construc (448630000)	21 905
TOTAL	*1 976 115*

Autres dettes	Montant
Clients rrr&av.a acc(419800000)	22 455
TOTAL	*22 455*



Annexes (suite)

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Le Cabinet Cabinet CBM &Associés, inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables.

Aux termes de la mission d'assistance/de supervision comptable et d'établissement des Comptes Annuels, qui lui a été confiée par LIMOUX DISTRIBUTION SAS,

Déclare que les Comptes Annuels se rapportant à l'exercice clos au 31/12/2020 caractérisés notamment par les données suivantes:

Total du bilan	32 357 562
Chiffre d'affaires hors taxes	67 691 540
Résultat net de l'exercice (bénéfice)	2 296 673

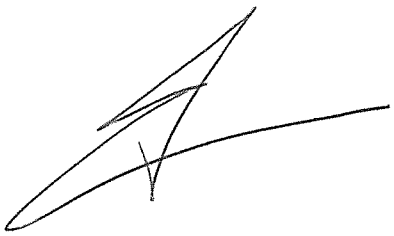
ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'Entreprise, en conformité avec les dispositions de l'Ordonnance du 19 septembre 1945 régissant l'Ordre des Experts Comptables et avec les règles de diligence préconisées par l'Ordre à l'exception des règles suivantes :

- présentation d'un état détaillé et chiffré des stocks et en cours,
- contrôle de la conformité de la méthode de valorisation des stocks et en cours utilisée avec les règles en vigueur,
- vérification de l'application de la méthode de valorisation des stocks et en cours par épreuves,
- établissement du tableau de financement,
- contrôle des existants en caisse.

Le présent compte-rendu ne constitue pas une attestation de régularité et de sincérité au sens de l'article 2 de l'ordonnance du 19 septembre 1945.

Pour Cabinet CBM &Associés
Fait à MONTPELLIER le

04/05/2021



Annexes (suite)

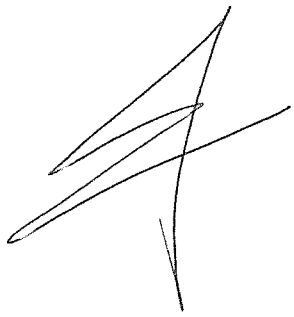
RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Art : 133 et 148 du décret sur les sociétés commerciales

Tableau

Nature des Indications / Périodes	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	111 500	111 500	111 500	111 500	100 000
b) Nombre d'actions émises					
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	67 691 540	66 214 067	62 231 325	59 412 539	56 373 899
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	4 706 129	4 398 110	3 741 764	3 593 585	2 907 172
c) Impôt sur les bénéfices	797 593	781 384	530 444	385 310	352 176
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	3 908 536	3 616 726	3 211 320	3 208 275	2 554 996
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	2 296 673	1 983 068	1 567 218	1 389 776	1 229 035
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés	833 366	798 002	621 060	531 361	459 988
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements					
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions					
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale	4 974 814	4 901 625	4 981 897	4 773 929	4 736 768
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	1 663 385	1 505 629	1 563 126	1 508 090	1 536 316

Observations complémentaires



LIMOUX DISTRIBUTION
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 111 500.00 euros
SIEGE SOCIAL: Route de Carcassonne 11300 LIMOUX
RCS : CARCASSONNE B 337 797 211

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 24/06/2021

L'an deux mille vingt un,
Le 24 juin,
A 10 heures,

Les actionnaires de la société LIMOUX DISTRIBUTION, société par actions simplifiée au capital de 111 500.00 euros, divisé en 1115 actions de 100.00 euros chacune, dont le siège est Route de Carcassonne, 11300 LIMOUX, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège de la SOCAMIL, à CASTELNAUDARY.

Le président indique que les ordres de convocation ont été adressés à chaque actionnaire dans les délais légaux.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été émargée par chaque actionnaire présent, au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel que comme mandataire ; les pouvoirs des actionnaires représentés ont été annexés à la feuille de présence.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Pierre Louis GILLES.

Madame Hélène GILLES et Monsieur Bruno GILLES sont appelés comme scrutateurs.

Monsieur Jacques ROYUELA est désigné comme secrétaire.

L'Assemblée, réunissant plus que le quorum du quart requis par la loi, est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Monsieur Thierry DALMAU, Commissaire aux comptes titulaire, régulièrement convoqué par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, est excusé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

- Rapport de gestion du Président sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2020,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2020,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2020,
- Affectation des résultats,
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L 225-38 du Code de commerce,
- Approbation de ces conventions,
- Approbation des rémunérations des dirigeants
- Questions diverses.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la copie des lettres recommandées de convocation adressées aux actionnaires et les récépissés postaux,
- la copie et l'avis de réception de la lettre de convocation du commissaire aux comptes,
- la feuille de présence, les pouvoirs des actionnaires représentés, et la liste des actionnaires,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2019, ainsi que le certificat des rémunérations les plus élevées,
- le rapport de gestion,
- les rapports du Commissaire aux comptes,
- le texte des projets de résolution soumis à l'Assemblée ordinaire
- un exemplaire des statuts de la société.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux actionnaires et au Commissaire aux comptes ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.
L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.
Il est ensuite donné lecture à l'Assemblée du rapport de gestion puis du rapport général et du rapport spécial du Commissaire aux comptes.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport de gestion et le rapport général du Commissaire aux comptes, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 31 décembre 2020, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 quitus de sa gestion au Président et décharge de l'accomplissement de sa mission au Commissaire aux comptes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale après avoir constaté que les comptes de l'exercice font apparaître un bénéfice de 2 296 672.91 Euros, décide que ce bénéfice sera affecté de la manière suivante :

- Réserves facultatives :	696 672.91 euros
- Distribution de dividendes	1 600 000.00 euros

L'Assemblée Générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes au cours des trois précédents exercices ont été les suivantes (art. 243 Bis du code général des impôts):

EXERCICE	DIVIDENDE
2019	1 300 000
2018	1 000 000
2017	1 000 000

L'Assemblée Générale prend acte que les actionnaires ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

Ils peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende, l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il a en outre été rappelé aux actionnaires que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L 225-38 du Code de Commerce et statuant sur ce rapport, approuve lesdites conventions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

QUATRIEME RESOLUTION :

Sur proposition du conseil de parrainage, l'assemblée générale entérine pour l'exercice 2020 les rémunérations brutes (y compris avantage en nature) de :

Madame Hélène GILLES en qualité de directeur général : 90 431 euros
Monsieur Pierre Louis GILLES en qualité de président : 76 762 euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

CINQUIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

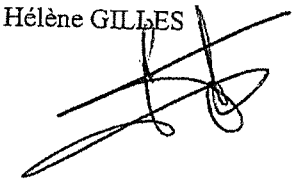
Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

Le Président

Le secrétaire

Les scrutateurs

Hélène GILLES



Bruno GILLES

